

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette



Lettre de consultation

Paris, le 23 mai 2012

*Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris
la Villette
144 av de Flandre
75019 Paris*

Référence du dossier : MAPA Autocars 2012
Personne en charge du dossier
Nom : Morgane STEIMETZ
Service Financier
Téléphone : 01 44 65 23 07
Télécopie : 01 44 65 23 95
Adresse Internet : msteimet@paris-lavillette.archi.fr

Madame, Monsieur

L'ENS d'Architecture de Paris la Villette met en concurrence des entreprises en vue d'un référencement de deux entreprises permettant la mise à disposition d'autocars pour des voyages pédagogiques, en France et à l'étranger. Les principaux besoins de l'école sont des autocars de tourisme et grand tourisme (avec des options selon les voyages telles que les toilettes, le micro, la vidéo, GPS...).

Vous trouverez ci-joint :

- Les conditions particulières et générales du marché
- L'annexe 1 voyages pédagogiques 2010 et 2011, à titre informatif .

Si votre société est intéressée pour participer à cette mise en concurrence, nous vous remercions de bien vouloir compléter et retourner ce dossier composé de :

- Les conditions particulières complétées en les zones grisées, datée et signées par une personne dûment habilitée en 2 exemplaires
- la présentation de la société, ainsi que de son parc d'autocars (année d'acquisition, périodicité du renouvellement)
- Equipement des bus (Toilettes, micro, vidéo, GPS)
- Des références de prestations analogues

Votre réponse devra être envoyée à l'adresse suivante :

ENS d'Architecture de Paris la Villette
MAPA Autocars
144 av de Flandre
75019 Paris

avant le 15 juin 2012 (12 heures)

Tampon « arrivée du courrier » à l'école faisant foi.

Le choix du titulaire de marché sera effectué en fonction des critères suivants :

<i>Critère 1 : parc d'autocars</i>	<i>pondération : 45%</i>
<i>Critère 2 : interlocuteurs directs</i>	<i>pondération : 30%</i>
<i>Critère 3 : expérience</i>	<i>pondération : 20%</i>
<i>Critère 4 : Elements en faveur du développement durable</i>	<i>pondération : 5%</i>

Vous pouvez vous présenter seul ou en présentant un sous-traitant. L'ENS d'Architecture de Paris la Villette souhaite que la forme du groupement pour l'exécution du marché soit

Si vous souhaitez faire appel à un ou plusieurs sous-traitant, vous indiquerez :

- Le nom et les coordonnées du ou des sous-traitants
- La nature de la prestation sous-traitée
- Le montant de la prestation sous-traitée
- Les conditions de paiement du sous-traitant.

Si votre société remet une offre, le délai de validité de votre offre sera de 60 jours à compter de la date fixée pour l'envoi limite des offres. Le prix tel qu'il figure dans le marché ne pourra pas être modifié et votre société sera tenue d'assurer sa prestation dans les conditions définies dans le marché et dans votre proposition.

Il vous sera demandé, si votre société est retenue suite à cette mise en concurrence de produire dans un délai de 30 jours après réception de la décision par l'ENS d'Architecture de Paris la Villette :

une copie des certificats justifiant qu'il est à jour de ses cotisations fiscales et sociales ou une copie de l'imprimé DC7 (état annuel des certificats reçus). Ce document est téléchargeable sur le site du MINEGI : www.minefi.gouv.fr, rubrique « marchés publics »

1. une déclaration sur l'honneur établie à partir du modèle joint (attestation R 324-4 du code du travail)
2. si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet .

En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque membre du groupement, chaque co-traitant produira ces documents.

Pour tout renseignement technique, veuillez contacter :

Brigitte SEKNAGI (brigitte.seknagi@paris-lavillette.archi.fr) ou
Morgane STEIMETZ (msteimet@paris-lavillette.archi.fr) ou
Marlena GORGE (marlena.gorge@paris-lavillette.archi.fr)

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.